

Orpi lance le pacte anti-inflation pour encourager la baisse des prix et relancer le marché

Dans un contexte où le pouvoir d'achat des Français est au cœur de leurs problématiques, le marché immobilier subit, lui aussi, un coup d'arrêt. Entre un climat économique et social anxiogène et des taux d'intérêt qui augmentent, diminuant ainsi les capacités financières des acquéreurs, les biens à vendre peinent à trouver preneurs. Une capacité financière qui se heurte à des prix de biens basés sur des évaluations du marché post-COVID.

Orpi, premier réseau immobilier en France, se mobilise pour permettre à tous les Français d'accéder à leur projet immobilier et lance mi-avril, le pacte anti-inflation.

Un pacte anti-inflation pour soutenir les Français dans leur projet d'achat

Alors que le ralentissement des prix a commencé dans certaines zones géographiques, certains vendeurs continuent de surévaluer leur bien, bloquant ainsi la fluidité du marché.

Conjugué à une hausse des taux de crédit en constante augmentation, le marché se retrouve dans une situation de blocage. **C'est dans ce contexte de tensions et d'inflation, qu'Orpi, la coopérative immobilière, agit pour redonner un second souffle au marché immobilier et dévoile son opération "Pacte anti-inflation".**

Guillaume Martinaud, Président de la coopérative Orpi analyse :

"La bulle des prix immobiliers post-COVID est finie, c'est ce que nous nous attachons à expliquer à nos vendeurs. Face à des prix qui avaient atteint des montants trop importants, notamment dans les villes moyennes en plein boom, le retour à la normale est indispensable pour encourager les acquéreurs et permettre aux propriétaires de vendre leur bien. Les chiffres le prouvent puisque nous enregistrons une baisse des compromis de 20% sur l'ensemble du territoire depuis le début de l'année.

Avec cette opération inédite, nous sommes en phase avec nos valeurs, l'esprit coopératif change réellement l'immobilier, et nous montrons notre engagement en faveur des projets immobiliers des Français."



Concrètement, à partir de mi-avril et jusqu'à la fin de l'année 2023, l'opération "Pacte anti-inflation" proposera aux clients vendeurs Orpi*, qui peinent à trouver preneur de leur bien, de baisser le prix de vente à hauteur du taux d'inflation constaté en février 2023, soit 6,3%.

Une baisse et un effort que la Coopérative soutient en baissant d'autant le montant de ses honoraires. Un geste commercial qui s'ajoute à la baisse effective liée à la révision du prix du bien.

*offre réservée aux clients ayant signé un mandat anti-inflation By Orpi (en exclusivité), dans les agences participantes à l'opération.



« Nous vivons depuis plusieurs mois une situation inédite, qui met à mal le moral et le portefeuille des Français. L'esprit collectif est au cœur de notre ADN. En tant que coopérative, il est donc naturel de nous mobiliser et d'associer nos agences à notre engagement aux côtés des Français, de leur pouvoir d'achat pour durablement changer l'immobilier. En plus, cette opération est gagnante-gagnante pour l'acquéreur et pour le vendeur qui évite de laisser son bien trop longtemps sur le marché. »,
ajoute Guillaume Martinaud.

À propos de Orpi

Avec plus de 1 350 points de vente et 9 000 collaborateurs, Orpi est aujourd'hui un acteur incontournable et est le leader de son secteur en nombre de points de vente. Créé en 1966 à l'initiative de plusieurs agents immobiliers qui décident de mettre en commun leur fichier de biens, Orpi est le premier réseau historique immobilier en France. La singularité d'Orpi réside dans son organisation en coopérative. Ce sont plus de 1 200 associés qui partagent les valeurs coopératives de partage, de solidarité, d'engagement. Orpi se positionne comme facilitateur de projets pour ses clients : vendeurs, acquéreurs, bailleurs, locataires, syndic de copropriétés.

Retrouvez Orpi sur LinkedIn et Twitter.

Retrouvez Guillaume Martinaud sur LinkedIn.

Contacts médias – Agence Monet

Alice Perrin : ap@monet-rp.com – 06 38 66 13 55

Anne-Lise Le Vaillant : al@monet-rp.com – 06 45 68 14 30